

# AFFECTATION DES SOLS, DESTINATION DES CONSTRUCTIONS ET CHANGEMENT D'USAGE

## Public

Maîtrise d'ouvrage  
Services commerciaux  
Monteurs d'opération  
Services immobiliers  
Services fonciers  
Aménageurs  
Autres

## Pré requis

Validé avec le client

## Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

## Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %  
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

## Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

## Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	22/09/2021	680 € HT *
REGIONS	Nous consulter	680 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	400 € HT

\* 544 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

[infos@btpserv.com](mailto:infos@btpserv.com) – 01 40 69 52 80

## Objectifs

Comprendre l'affectation des sols définie par les PLU selon les usages principaux ou la nature des activités qui peuvent être exercées  
Maîtriser les procédures applicables aux changements d'usage  
Maîtriser l'impact du changement et l'affectation des sols

## Contenu

### L'affectation des sols (code de l'urbanisme article L151-9)

- Le règlement du PLU
- La mixité sociale et fonctionnelle des zones urbaines ou à urbaniser
- La densité et la reconstruction (L111-1-15 du code de l'urbanisme)
- La reconstruction à l'identique (L421-9 du code de l'urbanisme)
- Le stationnement
- Modifier les affectations des sols

### Les destinations des constructions (code de l'urbanisme R521-27)

- La liste limitative des destinations depuis le 1er janvier 2016
- Les sous-destinations (arrêté du 10 novembre 2016, JO du 25 novembre 2016 texte n° 51)
- La procédure de changement de destination (permis de construire, déclaration préalable)

### Les changements d'usage

- Clarifier la notion de changement d'usage au regard du changement de destination (code de la construction et de l'habitation article L631-7 et suivants)
- Détail des procédures applicables

Exemples : transformer un bâtiment de logements en bureaux, commerces ou autres

## Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2S21/22